



## Politiques et règlements CHEER-LIBRE

1. Avoir régularisé les assurances (FCQ, ou désistement).
2. Attendre le début du cheer libre avant d'entrer.
3. La musique est gérée et contrôlée par le/la responsable.
4. Respecter l'équipement et le matériel.
5. L'utilisation du trampoline doit se faire de manière sécuritaire;
  - Une personne à la fois.
  - Utilisation à tour de rôle (2 à 3 minutes chaque).
  - Un trampoline est réservé au membre du club.
6. Les parcours sont interdits (assurance).
7. Aucune intimidation, violence verbale ou physique ne sera tolérée.
8. Tout comportement jugé inapproprié peut amener à une sanction.
9. Les souliers et vêtements d'extérieur, sont interdits à l'intérieur des installations. Veuillez utiliser les casiers et les espaces prévus à cet effet.
10. Aucun remboursement pour départ hâtif. Le prix est fixe!

**Ceci est un résumé des règlements et politiques et peut être modifié sans préavis.**

Le/la responsable a le droit et le devoir de faire respecter les règles et qui conque ne respectant pas les règles se verra refusé l'accès aux cheer libre.

Contact en cas d'urgence (lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Tél. en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

X

Date :

\_\_\_\_\_

J'ai lu et compris les règlements et politiques du cheer libre.